



## **Certificat Informatique et Internet (C2i) – Niveau 1**

### **Modalités de Contrôle des Connaissances**

### **pour l'Université de Picardie Jules Verne**

#### **Préambule :**

*Ce document a pour vocation de rappeler les règles d'organisation du C2i niveau 1 à l'UPJV, et d'en préciser les Modalités de Contrôle des Connaissances en vigueur. En ce sens, il s'adresse aux étudiants qui suivent la formation C2i, aux moniteurs et enseignants chargés de l'animation et de l'évaluation de groupes C2i, ou encore aux responsables pédagogiques et aux scolarités des formations, en particulier les L1 de l'UPJV, qui intègrent la formation C2i dans leur parcours.*

## **1 – Rappels concernant l'organisation du C2i à l'UPJV**

A l'UPJV, les enseignements C2i sont organisés, de façon centralisée, par une équipe dédiée. Ainsi, la même organisation pédagogique est déployée sur toute l'université.

Il s'agit d'un enseignement réalisé pour partie en présentiel et pour partie en e-learning.

Dès son inscription, un étudiant est affecté à un groupe C2i, qui est géré par un enseignant C2i (moniteur ou enseignant de l'UPJV).

Les enseignements C2i se déroulent sur une période d'environ 1 semestre. Ils comportent de 1 à 2 heures de TD présentiels, en salles informatique, avec l'enseignant-C2i, ainsi qu'une séance d'1h par étudiant dédiée à un examen de type QCM.

Le reste du temps l'étudiant travaille à distance et restitue, à des dates précises (données par l'enseignant C2i, et spécifiques à chaque groupe d'étudiants), le fruit de son travail à son enseignant-C2i qui l'évalue. Pour l'aider à réaliser son travail, des supports de cours et des « podcasts » sont mis à disposition de l'étudiant dans l'espace C2i de son ENT. C'est également dans cet espace qu'il trouve les énoncés des activités (devoirs) à réaliser ainsi que les échéances à respecter.

Pour pouvoir suivre ces enseignements, et surtout pouvoir passer les épreuves d'examen, chaque étudiant doit être inscrit dans la formation C2i sur son ENT. Pour les étudiants de première année universitaire (L1), cette opération est faite automatiquement pour les inscriptions universitaires intervenant avant **le 14 octobre 2016**. Au-delà de cette date, les inscriptions pour suivre la formation C2i sur l'ENT, se font de façon individuelle et doivent être formulées par les scolarités de la formation d'inscription de l'étudiant, via un e-mail envoyé à l'équipe C2i ([c2i@u-picardie.fr](mailto:c2i@u-picardie.fr)). En dehors des étudiants de L1, les calendriers sont spécifiques à chaque formation et le travail d'inscription se fait en corrélation entre la scolarité de la formation et l'équipe C2i. Au delà du 15 mars 2017, aucun groupe de C2i ne sera plus créé, et aucune inscription individuelle d'étudiant ne sera acceptés.

## 2 – Modalités de Contrôle des Connaissances

Les enseignements « C2i » ont deux finalités :

1. Ils permettent la préparation et l'obtention du **certificat C2i**.
2. Ils sont obligatoires pour la validation de l'UE dans laquelle ces enseignements sont intégrés. C'est le cas dans la plupart des Licences 1ère année et/ou 2ème année de l'UPJV, qui intègrent de façon obligatoire une **UE « Informatique et Internet »**. Dans quelques formations ces enseignements sont intégrés dans des UE spécifiques et leur caractère obligatoire est défini par la formation.

**Les épreuves sont les mêmes dans les deux cas mais les modalités de validation sont différentes et font l'objet de deux jurys indépendants.**

### Le régime d'évaluation du c2i est le Contrôle Continu

L'évaluation est composée de deux parties :

**1 - La Partie Pratique (PP)** comporte cinq activités notées (sous forme de devoirs), que l'étudiant réalise à distance, sous le tutorat d'un enseignant-C2i. Chaque étudiant doit ainsi livrer ses activités (nommées ici **A1, A2, A3, A4 et A5**) sur l'ENT rubrique C2i. Les dates limites de rendu de ces activités sont fixées par l'enseignant-C2i chargé du groupe dans lequel l'étudiant est affecté. Les activités sont corrigées par l'enseignant C2i chargé du groupe et la note obtenue déposée sur l'ENT C2i. Pour tout travail rendu après la date limite fixée par l'enseignant-C2i, ce dernier peut être amené à sanctionner sa note. Tout travail non rendu par un étudiant, rendu en dehors de l'ENT C2i, ou rendu au-delà de deux semaines après la date limite se voit attribué la note de 0/20. Ainsi aucun rendu de devoir par mail ne sera accepté. <sup>1</sup>

**2 - La Partie Théorique (PT)** est évaluée par une épreuve de type **QCM**<sup>2</sup> incluant des questions théoriques sur les cinq domaines de compétences du C2i. Cette épreuve, d'une durée de 45 minutes, peut, selon les années et la formation dans laquelle l'étudiant est inscrit, être proposée :

- Sur support informatique: l'épreuve est alors réalisée en salle informatique sur une durée d'une heure (incluant les 45 minutes de passage du QCM proprement dit, le temps de vérification d'identité et d'émargement, et le temps de connexion-déconnexion de l'étudiant), chaque étudiant étant alors convoqué à un créneau particulier. L'étudiant doit alors se présenter en salle informatique muni de sa carte étudiant pour y passer le QCM sur une plateforme dédiée. Il doit consulter les panneaux d'affichage afin de connaître les lieux et heures des épreuves planifiées par les enseignants-C2i de son groupe (ou de sa composante de rattachement) et/ou se référer aux informations transmises directement par son enseignant-C2i par e-mail au moins deux semaines avant la date de l'épreuve.

- Sur papier : l'épreuve est alors réalisée en amphithéâtre dans des conditions d'examen (de ce fait, toutes les règles définies par la Charte des Examens de l'UPJV se voient appliquées durant l'épreuve). Les sujets sont générés automatiquement par un tirage aléatoire des questions dans une base de données nationale C2i, la correction des copies est réalisée

---

<sup>1</sup> Dans les UFR qui programment le C2i au premier semestre de l'année universitaire, les étudiants inscrits administrativement après le 14 octobre 2016, ne seront pas en mesure de suivre le contrôle continu et devront s'inscrire à la session 2.

<sup>2</sup> Questionnaire à Choix Multiples

automatiquement par ordinateur<sup>3</sup>. Les étudiants d'une composante sont alors convoqués tous le même jour à la même heure.

Toute absence lors de l'épreuve théorique entraîne automatiquement la note de 0/20 à la PT pour l'étudiant qui a rendu au moins une activité sur les 5 de la PP ou la défaillance pour l'UE pour ceux qui n'ont aucune note dans la PP.

**L'ensemble des notes obtenues au cours de ces enseignements C2i, à savoir les notes A1, A2, A3, A4, A5 et la note de QCM, sont utilisées d'une part pour calculer la note de l'UE dans laquelle les enseignements C2i sont intégrés, d'autre part pour l'obtention du certificat C2i. Les modalités de validation de l'UE et du certificat sont détaillées dans les deux sous-sections suivantes. Les notes sont capitalisables.**

## 2.1. Validation de l'UE intégrée dans la formation de l'étudiant

Toute UE intégrant les enseignements C2i s'inscrit dans une maquette de formation et suit les modalités de contrôle des connaissances octroyées à cette UE dans sa formation. Ce sont donc ces modalités qui définissent le coefficient de la note de l'UE, fixent les règles de compensations possibles entre les UE, ou encore déterminent les notes éliminatoires. L'équipe C2i, de son côté, ne fait que calculer la note « finale » obtenue par l'étudiant et la transmettre aux responsables pédagogiques des formations concernées.

De plus, lorsque la formation dans laquelle s'inscrit l'UE propose deux sessions d'examen par an, l'équipe C2i organise la seconde session (en collaboration avec les référents C2i et/ou les scalarités des formations concernées).

La note finale est la moyenne arithmétique de deux notes correspondant, l'une à la Partie Pratique du C2i (PP) et l'autre à la Partie Théorique (PT) du C2i. Elles sont obtenues de la manière suivante :

- Note de PP = moyenne des notes des 5 activités A1, A2, A3, A4 et A5.
- Note de PT = score obtenu au QCM1 rapporté sur 20

La note finale est égale à  **$(\text{Note PP} + \text{Note PT}) / 2$**

En cas de **Session 2** (valable uniquement pour les formations universitaires qui disposent d'une deuxième session.), une épreuve du même type que l'épreuve de la partie théorique (de la session 1), c'est à dire un QCM de 45 minutes, est organisée. Cette épreuve est alors de type examen terminal et donne lieu à une note de QCM2.

La note de session deux est alors calculée de la façon suivante :

$$\text{max} (\text{QCM2}, (\text{Note PP} + \text{max} (\text{QCM1}, \text{QCM2}))/2)$$

**ATTENTION :** Lorsque la session 2 est organisée en salle informatique, les étudiants souhaitant la passer, doivent **IMPERATIVEMENT** s'inscrire pour cette épreuve auprès de leur scalarité, **au minimum deux semaines avant la date de l'épreuve, qui transmettra la liste des inscrits à l'équipe C2i<sup>4</sup>**. Faute d'inscription, le compte de l'étudiant ne sera pas activé pour effectuer son QCM en ligne, et l'étudiant se verra refuser l'accès à l'épreuve.

<sup>3</sup> Les copies seront corrigées automatiquement par ordinateur ce qui garantit le traitement anonyme du processus de correction et de notation des QCM. Néanmoins pour des facilités de report de notes après correction, il sera demandé aux étudiants d'indiquer leurs noms, prénom et numéros d'étudiant sur leur copie.

<sup>4</sup> Un délai plus court peut être prévu pour les UFR qui ont une session 2 d'examens, planifiée deux semaines après la fin de leur session 1. Pour ces UFR les étudiants auront jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de l'épreuve pour faire part de leur inscription à l'épreuve de 2eme session de C2i.

**Les dates de QCM des sessions 1 et 2 de C2i ne se déroulent pas forcément dans les semaines banalisées d'examens des différentes UFR.**

Toutes les notes de C2i sont centralisées par l'équipe C2i de l'UPJV. Une fois l'épreuve théorique effectuée, les notes finales (calculées selon les formules ci-dessus) sont transmises aux responsables pédagogiques des formations dans lesquelles sont inscrit les étudiants afin qu'ils puissent les reporter dans leurs tableaux de jurys de semestre et/ou d'année.

## 2.2. Validation du Certificat C2i

Les notes obtenues par l'étudiant au cours des enseignements C2i, sont également transmises au jury de C2i afin de décerner les certificats.

**Attention**, pour le certificat C2i, il n'existe qu'une seule session de certification par année.

Le jury de certification C2i se réunit une fois par an, en fin d'année universitaire.

Pour obtenir le certificat C2i, un candidat doit avoir :

- **TOUTES ses notes d'activités (A1 à A5) supérieures ou égales à 14/20**  
**ET**
- **Une note de QCM supérieure ou égale à 50% de bonnes réponses<sup>5</sup>.**

La liste des admis au certificat C2i est transmise par le jury de C2i à la scolarité centrale ainsi qu'aux scolarités des candidats. Cette information est également mise à disposition des étudiants sur l'ENT. Les certificats sont édités et envoyés à ces mêmes scolarités quelques mois plus tard.

## 3 – Charte de fonctionnement des épreuves théoriques (QCM) du C2i

Concernant les épreuves théoriques organisées sur papier, elles suivent les règles de la charte des examens définie par l'UPJV et disponible sur le site [www.u-picardie.fr](http://www.u-picardie.fr). Concernant les épreuves théoriques organisées sur ordinateur, certaines précisions sont néanmoins à apporter, compte tenu des spécificités organisationnelles induites par la limite du nombre d'ordinateurs et de salles disponibles sur les différents sites de l'UPJV.

- La durée de l'épreuve est de 45 minutes par étudiant.
- Les étudiants peuvent être convoqués individuellement à des horaires précis par leur moniteur, ou bien à plusieurs sur de plus grandes plages horaires au cours desquelles l'ordre de passage se fait librement et sur place.
- Les plages horaires et lieu des épreuves théoriques sont communiqués aux étudiants au minimum par voie d'affichage et/ou par e-mail (Attention : l'e-mail utilisé est l'adresse [etud.u-picardie.fr](mailto:etud.u-picardie.fr)). Attention, ces dates diffèrent d'un groupe à l'autre. Les convocations à des horaires précis, sont communiquées aux étudiants également par l'enseignant C2i de leur groupe par e-mail. Enfin cette information est disponible sur le site C2i de l'UPJV.
- En cas de convocation à une heure précise, l'étudiant doit se présenter en salle informatique 15 minutes avant le début de l'épreuve
- En cas de plage horaire libre, aucun étudiant ne sera accepté dans la salle d'examen moins d'une heure avant la fin de la plage horaire.
- **Les étudiants doivent se présenter en salle informatique munis de leur carte étudiant**
- Il est demandé aux étudiants d'émarger à l'entrée dans la salle

---

<sup>5</sup> Dans le cas où l'étudiant a passé deux sessions de C2i au cours de l'année, seule la meilleure des deux notes de QCM qui est conservée pour le jury.

- Les étudiants se connectent au serveur C2i de l'UPJV pour passer leur épreuve en utilisant leur login et mot de passe personnel. Cela implique qu'ils se soient assurés de l'activation de leur compte et/ou de leur inscription à l'épreuve C2i (en cas de 2eme session par exemple) avant de se présenter à l'épreuve
- Durant l'épreuve, seule une fenêtre de navigation internet (avec un seul onglet), ouverte sur l'adresse de l'épreuve QCM C2i, est autorisée. L'historique de navigation pourra à tout moment être consulté par l'enseignant-C2i chargé de la surveillance de l'épreuve afin de vérifier qu'aucun site internet ou aucune ressource quelconque n'a été consultée par l'étudiant durant l'épreuve.
- Pour les étudiants en situation de handicap ou les étudiants en dispense d'assiduité ou bénéficiant de toute autre nécessité d'aménagement validée par l'UPJV, une(des) séance(s) spécifiques peuvent être programmée(s) de façon à adapter l'évaluation à ces particularités. Le cas échéant, le QCM peut éventuellement se dérouler sur papier, dans un autre pôle universitaire ou à un autre horaire que celui de groupe dans lequel l'étudiant a été affecté au début de sa formation C2i.